

CRÉDITS ECTS 4		VOLUMEHoraire 48 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Willy CASSIERS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Willy CASSIERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Établir une communication professionnelle
- Rédiger, synthétiser et argumenter
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution
- Identifier, décoder et articuler les courants de pensée|
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

1. Comprendre, définir et utiliser divers concepts.
2. Résoudre des exercices de logique.
3. Construire et rédiger un raisonnement, en veillant à la clarté et la correction de l'expression.
4. Situer différents courants de pensée dans leur contexte historique et philosophique.
5. Être capable de proposer des positions de différentes philosophies morales dans des contextes concrets.
6. Être capable d'analyser et synthétiser.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à mobiliser, appliquer et articuler des concepts logiques et philosophiques afin de construire des raisonnements clairs, structurés et argumentés, ainsi qu'à analyser, comparer et synthétiser différents courants de pensée et positions morales afin de les contextualiser et de les appliquer à des situations concrètes.

CONTENU

Le contenu du cours est indiqué à titre indicatif. Il pourrait être sujet à modifications suivant les circonstances.

- Que puis-je savoir ?
- Que dois-je faire ?

- Quelle société est possible ?

SOURCES ET RÉFÉRENCES

P. Thiry, Notions de logique, Bruxelles, De Boeck, 1996.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN1002-PHIA1 — Philosophie	Syllabus avec le plan du cours et des exercices de philosophie

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN1002-PHIA1 — Philosophie	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN1002-PHIA1 — Philosophie	Cours magistraux Exercices de logique et de morale

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE est la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux deux parties de l'évaluation.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN1002-PHIA1 — Philosophie	En janvier, l'étudiant présente un examen écrit portant sur la matière du Q1. Cet examen compte pour 35 % de la note finale. En juin, l'étudiant présente un examen écrit portant sur la matière du Q2. Cet examen compte pour 65 % de la note finale. En cas d'échec en janvier, l'étudiant peut représenter la matière en juin selon les mêmes modalités. En deuxième session, seule(s) la/les partie(s) en échec du Q1 et/ou du Q2 doit/doivent être représentée(s). En cas de non-présentation de la partie réussie, la note obtenue pour celle-ci est conservée pour la deuxième session. <u>Modalités pratiques</u> Les illustrations, exemples, analyses, commentaires et exercices font partie de la matière du cours. La maîtrise du français est également évaluée. L'examen peut comporter des QCM, des QRM, des questions fermées et des questions ouvertes. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation à un examen (PP) ou de « note de présence » (PR) à l'une des parties, il n'est pas possible de calculer une moyenne. L'unité d'enseignement est dès lors non évaluable pour la période d'évaluations considérée.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.